

Bonjour à tous,

Une nouvelle équipe municipale a été installée pour gérer les affaires communales pendant ce nouveau mandat.

En raison du coronavirus, il nous a fallu être patients pour entrer en fonction ; je tiens à saluer le travail des précédents élus, des agents municipaux et bénévoles du CCAS pendant le confinement.

Merci également aux petites mains pour avoir confectionné des masques en tissu en nombre conséquent.

Comme l'ensemble des communes, maintes personnes ont été touchées par ce COVID 19. Le virus est toujours présent et il nous faut continuer à respecter les gestes barrières.

Même si nous sortons progressivement des restrictions imposées, nous ne sommes pas à l'abri d'une récidive dans les mois à venir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin municipal.

### Cordialement,

### Le Maire **Yvan NOEL**

Edito	Page 1	Autoentrepreneuse/Pizzaiolo	Page 7	Prévention canicule	Page 11
Nouvelle équipe municipale	Pages 2-3	Air Badminton	Page 8	Prescrit sanitaire	Page 11
Nouvelle équipe CCAS	Page 4	Comportement illicite	Page 8	Parasites forestiers	Page 12
Repas des aînés	Page 4	Coupes de bois	Page 8	École municipale des sports	Page 12
Reconnaissance petites mains	Page 4	Fêtes des abeilles	Page 9	Sté LELEDY/Service Civique	Page 13
Personnalités disparues	Page 5	Forêt communale	Page 9	Dans nos jardins/Aide animaux	Page 14
Fleurissement	Page 5	Opération tranquillité vacances	Page 10	Mot d'la Val'rine/du Glaud'	Page 15
Application communication	Page 6	Restriction d'eau	Page 10	Recette sablés bressans	Page 15
Extinction éclairage public	Page 6	Compteurs Linky	Page 10	Agenda/Etat Civil	Page 16

Page 2 Bulletin n° 50

### Nouvelle équipe municipale du mandat 2020 – 2026, engagée aux services des administré(e)s

#### Yvan NOEL



Maire sortant, réélu (3<sup>e</sup> mandat), Conseiller Communautaire,

Président du CCAS

# Jean-Luc MEUNIER



Adjoint au Maire, en charge de la voirie, des bâtiments, des véhicules & engins et de la forêt

#### Valérie THEVENOT



Adjointe sortante, réélue (3<sup>e</sup>mandat), Vice Présidente du CCAS, en charge des affaires sociales et de la scolarité

#### Valérie BESSARD MANDRILLON



Conseillère Communautaire suppléante, Conseillère Municipale déléguée, en charge des manifestations et événements, de la communication et secrétaire du CCAS

Aline ROUSSEAUX



Conseillère Municipale déléguée, en charge de la communication interne et externe (bulletins municipaux et site « oslon.fr »)

Joël CORPET



Conseiller Municipal délégué, interlocuteur du gestionnaire de la forêt de l'ONF

membre du CCAS

#### Mathieu BERNARD



délégué au SYDESL

#### Christine BOUILLOT



Conseillère Municipale membre du CCAS

#### Claudine CORNU



Conseillère Municipale membre du CCAS

Joëlle DE MATTEIS



Conseillère Municipale membre du CCAS

### Pierre FLEURY



Conseiller Municipal



Conseiller Municipal

### Nathalie KHEMDOUDI



Conseillère Municipale

### **Denis RAUX**



Conseiller Municipal

### Pascal VAN DORSSELAER



Conseiller Municipal délégué au SYDESL membre du CCAS

### **Roxane COLLINET**



Conseillère Municipale suppléante

### **David BOURDON**



Conseiller Municipal suppléant

Page 4 Bulletin n° 50

# Nouvelle équipe du CCAS

Cette équipe dévouée pour suivre l'animation et le suivi des affaires sociales avec la secrétaire de Mairie est renouvelée à chaque mandat ; elle est constituée en parité (hors Président) d'élu(e)s et de membres désignés par le Maire.

A l'attention des ayants droit (> 72 ans), les membres du CCAS sont mandatés pour suivre un nombre de personnes en restant à leur écoute et agir en complément des familles et des amis de proximité et particulièrement pour les personnes fragilisées et/ou isolées.

Les nouveaux membres sont :

Yvan NOEL, Président; Valérie THEVENOT, Vice-présidente; Valérie BESSARD MANDRILLON, secrétaire; Sylvette THIEBAUT, régisseur; Claudine CORNU; Chantal CORPET, régisseur suppléante; Jeanine BARBIER; Christine BOUILLOT; Joël CORPET; Joëlle DE MATTEIS; Pascal LAPRAY; Frédéric MARTIN; Rachel PERNOT; Laurent THIBAULT; Pascal VAN DORSSELAER.

## Repas des Aînés

Dans le contexte particulier de sortie du précédent bulletin, il ne vous a peut-être pas échappé que nous n'avions pas parlé du repas annuel 2020 de nos aînés!

Celui-ci a bien eu lieu le dimanche 8 mars comme prévu mais nous pouvons le dire, pratiquement in extremis et pour la première fois, personne n'a eu droit à la bise de Monsieur le Maire!

Malgré cette "ambiance inédite Covid 19", la journée s'est merveilleusement bien passée, ponctuée tour à tour par des prestations de danse assurées par "Danse Angels" et par des animations musicales jouées par Gilbert DRIGON et son ensemble.

Les personnes présentes ont pu apprécier la décoration de la salle sur fond de rose et blanc, agrémentée de très jolis cerisiers japonais "fabrication maison".

Après le régal visuel, s'en est suivi celui des papilles grâce à un très bon repas préparé par le traiteur Arnaud CHASSAING de SAINT MARCEL.







# Reconnaissance des « petites mains »

Profitons de ce bulletin pour vous faire part de notre reconnaissance envers celles et ceux qui ont œuvré pendant le confinement.

En premier lieu, saluons celles qui ont aidé à la confection des masques tissu, distribués aux oslonnais et plus particulièrement aux couturières qui n'ont pas compté leurs heures et l'usure de leur machine ; nous saurons les remercier dans un temps plus apaisé socialement.

Merci aux agents territoriaux, aux adjoints du mandat précédent et aux membres de l'ancienne équipe du CCAS qui ont maintenu les services municipaux sans arrêt pendant ces mois confinés.

Page 5 Bulletin n° 50

# Personnalités disparues sur notre Commune

Pendant cette période de confinement, nombre de personnes ont souffert du COVID 19, ou de pathologies dont les traitements sont restés en suspens ( selon les priorités), de l'isolement ou de la promiscuité.

Certain(e)s retrouvent progressivement une liberté d'action, d'autres ne s'en sont pas sortis et nous ont quittés.

Nous déplorons le décès de 3 oslonnais, bien connus et ayant œuvré dans leur vie pour le vivre ensemble à OSLON.

**Jean-Paul BERT**, maraîcher-horticulteur, natif d'OSLON, installé sur la Départementale, il a été chasseur depuis 1997 et secrétaire de l'Amicale des chasseurs de 2010 à 2019 ; il a également été administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole.

André GAUDILLIERE, dit Dédé, bon vivant avec un caractère entier, natif de SAINT GERMAIN DU BOIS, après une première carrière d'agriculteur, il entre chez Kodak; il a été Conseiller Municipal de 1983 à 1989 puis Adjoint au Maire de 1989 à 2001 et Président de l'Amicale de pétanque pendant une vingtaine d'années.

**André BRUSSON**, natif de SEVREY, il fut employé à la SEVA, méticuleux et curieux de tout, il a été Conseiller Municipal de 1983 à 1989.

### **Fleurissement**

Nous félicitons les employés municipaux d'avoir réussi à maintenir le fleurissement de la commune malgré le confinement lié au Covid19.

Nous pouvons également féliciter la famille BARBIER qui a su préserver, malgré cette période difficile, le fleurissement du parterre à l'angle rue du Galois/rue Château Coulon.

Le souhait de la nouvelle équipe est de continuer à garder une commune fleurie et de pouvoir encore l'améliorer avec le concours des horticulteurs FLEURY et VION.





Page 6 Bulletin n° 50

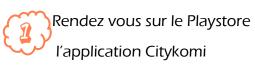
## Application de communication

La commune innove et se dote d'une application d'information totalement **gratuite** pour les utilisateurs. Cette application s'appelle **Citykomi®**.

L'application permet de vous informer en temps réel de ce qui se passe sur la commune (manifestations, alertes météo, informations administratives...).

Cette application est éco conçue, c'est à dire qu'elle occupe une très faible place sur votre smartphone ou tablette et qu'elle consomme peu de batterie. Elle est « RGPD free » : elle ne collecte aucune de vos données personnelles, vous n'avez pas à vous identifier.

### Comment la télécharger?











L'application va demander l'accès à votre appareil photo, c'est uniquement pour pouvoir lire le QR Code.

Aucune donnée ou information vous concernant n'est collectée.

Une fois l'application installée, vous recevez une notification à chaque nouvelle publication. Vous pouvez partager les informations (par sms, mail ou sur les réseaux sociaux) et aussi remercier (équivalent du like ).

Pour ne rien manquer, pensez à l'installer!



# Extinction de l'éclairage public

En raison des abus d'activités nocturnes bruyantes, sur arrêté du Maire, le Conseil Municipal mandate le prestataire du SYDESL pour commander l'extinction de l'éclairage public de notre village de 22h à 7h sur l'ensemble des rues et tous les jours. Cette disposition va concourir au développement durable et au bon usage du denier public.

Il est rappelé que le City stade est mis à disposition en priorité aux jeunes de la Commune.

Un constat régulier : les déchets subsistent hors des poubelles à disposition de chacun ou restent à même le sol (tessons de bouteilles, alcools non consommés, cartons et plastiques, etc.)

Nous sommes tous responsables de la propreté du domaine public.

Page 7 Bulletin n° 50

## Une nouvelle auto-entrepreneuse installée

Sandrine GENELOT, 43 ans, autoentrepreneuse depuis peu et oslonnaise depuis 18 ans, a le plaisir de nous présenter son nouveau métier. Après avoir évolué dans le commerce de la grande distribution, pendant plusieurs années, elle a décidé de suivre, fin 2019, une formation diplômante, pour devenir coach neuro-comportementaliste en nutrition. Depuis le 1er avril 2020, elle exerce son métier avec passion, cela lui a permis de s'épanouir pleinement dans sa vie personnelle. Elle est agréée « Méthode MEER® ». Recommandée par des médecins et reconnue en tant que « médecine douce », cette méthode agit sur la cause du surpoids. C'est une approche entièrement personnalisée qui se déroule sous forme de séances individuelles et qui permet de comprendre et de modifier les comportements alimentaires dans le but de mincir durablement sans régime, sans médicament, ni substitut. L'objectif du coach est de faire retrouver « légèreté » et plus généralement « bien-être » à celles et ceux qui le souhaitent, tout en apprenant à gérer leur stress.

En proposant une séance découverte et un suivi mensuel, elle pourra accompagner les personnes qui souhaitent changer leur futur. La solution commence dans la tête, pas dans l'assiette! Telle est sa devise.

Nous lui souhaitons bienvenue et sérénité dans l'exercice de sa vocation.

#### Sandrine GENELOT

Coach neuro-comportementaliste en nutrition®

Tél: 06 78 10 63 45; s.genelot@methode-meer.com

Possibilité de rendez-vous au cabinet ou à distance (téléphone, appel visio)

3 Route de Lans 71380 OSLON



# Pizza'iolo GIE du muguet (ambulant)

ANTHONY Tél: 06.26.68.13.35

Jour de présence : mercredi (place de la Mairie)

Horaires: Été de 16h30 à 21h00;

Hiver de 16h00 à 20h30

Bienvenue à Anthony dit « Thony » notre nouveau pizzaiolo, qui nous propose un grand choix de pizzas cuites au feu de bois.

Depuis le 6 mai dernier, tous les mercredis, sur la place de la Mairie, les oslonnais peuvent le retrouver dans son camion aménagé sur mesure et dans le respect des règles sanitaires. Après avoir effectué une carrière dans l'industrie, il y a 18 ans, Anthony a eu l'opportunité de se réorienter vers cette profession de pizzaiolo. Ayant fait des formations en cuisine et en boulangerie, il a pu ainsi retrouver « le coup de main » pour la fabrication de ses pizzas. Propriétaire indépendant de son camion, il fait néanmoins partie d'un groupement d'intérêt économique, avec cinq autres collègues. Il est toujours soucieux de satisfaire sa clientèle, il met ainsi son savoir-faire et sa convivialité au service de tout un chacun.

Nous lui souhaitons une belle expérience parmi nous.

Page 8 Bulletin n° 50

### Air Badminton

Le 4 juillet, à la plaine de jeux de ST MARCEL, a eu lieu l'inauguration des terrains de "Air Badminton".

Le Badminton, sport jusqu'alors exclusivement pratiqué en salle, s'exporte désormais en extérieur et prend le nom d'une nouvelle discipline : le "Air Badminton".



Ceci est possible grâce à la conception de terrains qui se montent et se démontent en quelques minutes grâce à des fourreaux préalablement positionnés dans le sol. Ces fourreaux sont bouchés quand ils ne sont pas utilisés et ne dérangent ni la tonte de la pelouse, ni l'utilisation du terrain pour une autre activité. La deuxième particularité du "air badminton" est qu'il requiert l'utilisation d'un volant diffèrent du badminton classique. En plastique (en non en plume), avec un bouchon plus lourd (8 g au lieu de 5 g) et avec une forme de jupe différente (aérée), ce volant est encore en cours d'évolution.

Le club de Badminton de ST MARCEL est pionnier en France dans l'exercice de cette variante et espère pouvoir faire découvrir ce "sport loisirs" plus facilement grâce à cette pratique dehors qui permet à tout un chacun de pouvoir aller regarder, se renseigner, essayer.

Plusieurs oslonnais sont déjà conquis par cette pratique!

# Comportement illicite

Si vous êtes adeptes du naturisme, sachez que vous êtes libre de le pratiquer dans votre propriété mais hors de la vue des enfants et/ou des voisins. Ces derniers ne partagent pas forcément vos choix.

A plus forte raison en zone urbanisée, quand vous ne vous isolez pas de vos vis-à-vis (absence de brise-vue), ce comportement peut faire l'objet d'un signalement en Gendarmerie et à minima d'un rappel à l'ordre public.

# Coupes de bois : Campagne 2020/2021

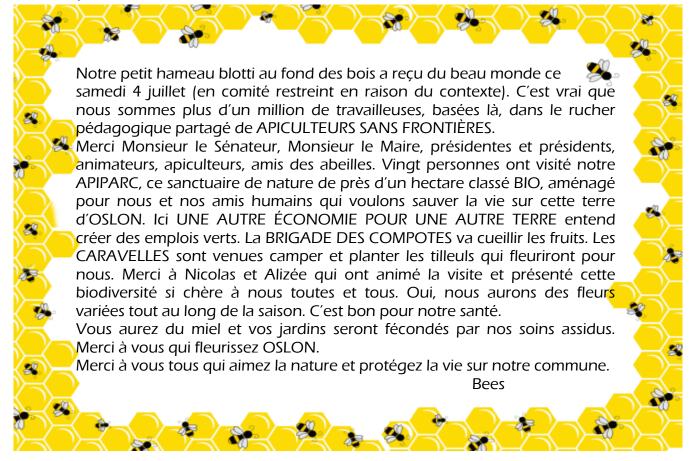
Les coupes sont prêtes à être exploitées par les affouagistes. Pensez à vous inscrire dès maintenant en Mairie. Pour toute information complémentaire, contactez Joel CORPET au 06.71.30.64.04



Page 9 Bulletin n° 50

### Fête des abeilles

Communiqué des abeilles de Yves RONDELET



## Connaissez vous bien notre forêt communale?

OSLON possède une forêt communale d'environ 170 hectares située de part et d'autre de la D 678 en direction de LESSARD EN BRESSE. Nous sommes sur une forêt de plaine composée de taillis sous futaie en conversions.

Les principales essences rencontrées sont le chêne pédonculé et le merisier pour le bois de scierie.

Le taillis est essentiellement composé de charmilles, bouleaux, trembles, tilleuls, coudriers (noisetiers). Plus rarement, nous trouverons des peuplements d'érables et de frênes.



Cette forêt est exploitée suivant un plan défini avec l'ONF pour une durée de 20 ans (le dernier a été élaboré en 2013). Les principales ventes concernent les fûts de chêne et de merisier pour les scieries, le taillis sous futaie et les frâches (houppiers) en bois de chauffage. Ces ventes génèrent un revenu non négligeable pour la commune.

Si vous êtes intéressés pour plus d'informations ou d'éventuelles visites de notre patrimoine, n'hésitez pas à contacter Joel CORPET au 06.71.30.64.04

Page 10 Bulletin n° 50

## Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de chez vous, vous pouvez demander à la gendarmerie de SAINT GERMAIN DU PLAIN de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie **au moins 2 jours avant votre départ**.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

## Restrictions d'eau (gérées par arrêté préfectoral)

La Saône-et-Loire a bénéficié au cours de la première quinzaine de juin d'épisodes pluvieux importants bénéfiques pour la végétation, l'humidité des sols et les débits des cours d'eau. Mais ces pluies demeurent insuffisantes pour compenser le déficit important de précipitations des premiers mois de l'année, pour recharger les nappes et améliorer durablement le débit des cours d'eau. Notre secteur est actuellement « en vigilance ».

La généralisation des mesures de restriction au cours des prochaines semaines, voire leur renforcement sur les bassins les plus sensibles est très probable au regard des prévisions météorologiques (faibles précipitations, températures élevées).

L'économie d'eau doit être un souci quotidien pour l'ensemble des usagers du département. Chacun doit mettre en œuvre tout au long de l'année des mesures d'économie, par exemple limiter les arrosages des pelouses, le lavage des véhicules sauf dans des stations dotées d'une fonction recyclage de l'eau, privilégier les douches aux bains, remplir sa piscine avant l'été ou renoncer à la remplir, prévenir et réparer les fuites d'eau même minimes. Les activités économiques doivent s'adapter afin de réduire leurs prélèvements, pour anticiper l'intensification des sécheresses que le changement climatique entraîne.

## Installation compteur Linky

La Commission européenne estime que les ménages pourraient réduire leurs dépenses énergétiques de 10 % grâce à des compteurs intelligents. C'est pourquoi elle encourage les États membres à soutenir ces technologies via des directives.

Les compteurs d'eau, de gaz et d'électricité sont concernés.

Vous avez été informés par courrier du changement de compteur électrique pour un compteur communiquant Linky. La campagne est actuellement en cours sur la commune.

Vos compteurs d'eau et de gaz ont déjà été changés ou le seront bientôt.

Page 11 Bulletin n° 50



### Prévention canicule

Le Plan Canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle. La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

### Les recommandations en cas de vaque de chaleur :

Voici quelques conseils de prévention notamment pour les personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...):

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Évitez les efforts physiques
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

### Prescrit sanitaire

Un nouveau décret est paru le 10 juillet, fin de l'état d'urgence sanitaire, les dispositions sanitaires résiduelles tiennent au **respect des gestes barrière par la distanciation sociale** en tout lieu et en toute circonstance.

Aucun changement n'a été opéré en matière de location de salle des fêtes. La

possibilité de louer une salle communale est toujours seulement autorisé si les convives sont assis avec respect des mesures barrières. Dans ces conditions, la piste de danse est donc, notamment, totalement exclue. Si une propagation du virus survenait lors d'un tel rassemblement, même en cas de conclusion d'une convention sanitaire, la responsabilité de la commune pourrait être recherchée en tant que propriétaire des lieux.

#### Les salles restent donc indisponibles jusqu'à nouvel ordre.

Le regroupement de plus de dix personnes sur l'espace public est soumis pour l'organisateur à une déclaration à la Préfecture en mentionnant les dispositions mises en place pour assurer les gestes barrière. Le Préfet peut interdire la manifestation projetée s'il juge que les conditions prescrites ne sont pas respectées.

#### A partir du 20 juillet, le masque est obligatoire dans les lieux clos publics.

Le port du masque est et reste obligatoire dans les transports en commun jusqu'en novembre prochain.

Les imprudents qui délaissent les gestes « barrière » concourent à la mise en danger d'autrui.

Page 12 Bulletin n° 50

### Parasites forestiers

L'ONF nous informe des attaques de chenilles de Bombyx disparate sur les chênes et de chenilles processionnaires sur les pins et les chênes. Elles sont actuellement concentrées en Côte-d'Or, Saône et Loire et Haute-Saône.

Si les chenilles de Bombyx disparate ne présentent pas de risques pour la sécurité des personnes, ce n'est pas le cas des chenilles processionnaires (poils urticants volatils).

Aussi, il vous est recommandé de ne pas trop flâner en sous bois pour éviter les désagréments.

Des pièges à chenilles en nombre seraient trop coûteux pour la collectivité.





La chenille du Bombyx disparate est un parasite La chenille processionnaire représente un risque l'homme mais par prudence, il convient de ne pas entre fin juin et mi-août. la toucher. Elle se transforme fin juin.

vorace qui se nourrit principalement de feuilles sanitaire pour l'homme et les animaux. Le de chênes. Elle ne représente pas de danger pour développement nymphal dure environ 15 jours,

# École Municipale des Sports

La commune de SAINT MARCEL ouvre les inscriptions à l'École Municipale des Sports :

- « À mi-chemin entre l'éducation physique à l'école et l'éducation physique en club, l'École Municipale des Sports constitue la passerelle idéale permettant d'éveiller et susciter l'intérêt des enfants à la pratique des Activités Physiques et Sportives. Dans une démarche éducative et ludique, l'E.M.S. offre, à partir de 4 ans, la découverte et la pratique de multiples activités favorisant l'éveil et l'épanouissement. »
  - éveil corporel : enfants nés en 2014/2015/2016 Parcours de motricité et gymnique, coordination, jeux collectifs, jeux d'adresse, jeux athlétiques.
    - Mercredi 9h30-10h30 ; 10h30-11h30 ; et 14h-15 salle de motricité de l'école Jean Desbois
  - Multisports: enfants nés en 2010/2011/2012/2013 Kinball, sports collectifs, acrosport, jeux de raquettes, athlétisme, gymnastique.... Mercredi 9h-10h15; 10h15-11h30 au COSEC
  - Stages vacances : programme à suivre sur le site internet de SAINT MARCEL

Tarifs : 26,50€ pour les habitants de SAINT MARCEL et 31,60 € pour les communes extérieures Inscriptions à partir du 17 août au 03.85.42.43.60

Page 13 Bulletin n° 50

## Société LELEDY Compost à ALLERIOT

L'activité LELEDY Compost a été reconnue activité d'importance vitale depuis le démarrage de la pandémie. Le virus de la COVID 19 étant susceptible d'être retrouvé dans les selles donc potentiellement dans les boues, des mesures de prévention supplémentaires ont été rendues obligatoires (phase d'hygiénisation avant tout épandage agricole de boues par exemple).

Au-delà, et pour limiter tout désagrément, la S<sup>té</sup> LELEDY Compost a mis en œuvre dès le mois d'avril des actions de préventions dont notamment le curage de la décantation. Cette opération et la mise en compostage de la matière curée avec stockage tampon en extérieur (en attendant d'être intégré en casier de compostage) participe à réduire les nuisances olfactives.

Ce constat réalisé, la Société LELEDY Compost a décidé de planifier une action de curage tous les 2 mois plutôt qu'une fois par an. Le prochain est planifié pour le 21 juillet.

Concernant les nuisances olfactives, **LELEDY Compost reste plus que jamais très vigilant et continue à tout mettre en œuvre pour les limiter**. Malgré une attention accrue et quotidienne de tous les paramètres connus à ce jour, certaines situations peuvent encore apporter leurs lots de nuisances et l'exploitant comprend parfaitement l'agacement des riverains qui les subissent. Certains éléments naturels sont difficilement maîtrisables (direction et force des vents, pression atmosphérique...).

#### Projet de création d'une unité de méthanisation à ALLERIOT / Société Cometh

Edouard LELEDY, agriculteur et dirigeant de la plateforme LELEDY Compost depuis 2002, a souhaité donner une nouvelle valeur à la matière grâce à la transformation d'un déchet en un gaz d'origine biologique! De cette volonté est né le projet Cometh, en partenariat avec plusieurs industriels, tous référents dans leur secteur d'activité en lien avec la filière de gestion et de valorisation des biodéchets.

Nous vous informerons de façon plus précise dans le prochain bulletin concernant ce biogaz qui, devenu biométhane, sera injecté dans le réseau de gaz naturel (sécurisation desserte pour OSLON).

Si vous souhaitez d'ores et déjà avoir des informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site <u>www.cometh-biomethane.fr</u>

# Service Civique



Le collège Olivier de la Marche (SAINT MARTIN EN BRESSE) recrute un service civique. Les missions seront entre autres :

- participer à l'animation du collège en encadrant des projets choisis par et pour les élèves.
- Etre à l'initiative de projets citoyens sur le thème du développement durable.
- Aider des élèves en difficultés scolaires.

Le poste est encadré par un tuteur qui pourra être le Principal du collège, la C.P.E. ou encore un professeur référent.

Si vous voulez connaître et développer vos capacités à guider, aider, animer, fédérer, contactez les ! Envoyez un message ou appelez-les pour faire part de votre intérêt pour cette mission.

Courriel: 0711451s@ac-dijon.fr

Tél.: 03 85 47 74 47

Page 14 Bulletin n° 50

Dans nos jardins,

#### LE SAULE CREVETTE





Saule crevette sur tige

Saule crevette buisson

Vous connaissez tous le saule des vanniers, espèce utilisée pour produire l'osier grâce à ses tiges qui peuvent pousser d'un mètre par an dans de bonnes conditions.

Notre attention s'arrêtera ici sur un saule qui a hérité d'un nom original : le saule crevette.

Derrière un nom à rallonge (Salix integra 'Hakuro-Nishiki'), son originalité réside dans ses nouvelles pousses roses, couleur crevette, qui forment comme un 'halo lumineux' au printemps. En été et en automne, il a un joli feuillage vert marbré de crème.

Avec sa hauteur et son envergure de 2 mètres maximum, il s'intègre facilement dans un massif arbustif. De discrets châtons jaune vert apparaissent au printemps. En hiver, ses rameaux sont dénudés.

Évitez de placer le saule crevette en plein soleil. Il préfère un soleil doux ou mi-ombre et un emplacement pas trop chaud. Le sol doit être frais, même humide ou lourd, profond et bien riche car c'est une plante de berge comme tous les saules.

De par sa petite taille et sa croissance lente, le saule crevette peut être cultivé en bac sans problème.

Très rustique, il est capable d'endurer les hivers les plus froids (jusqu'à -20°C), mais pas les fortes chaleurs.

### AIDE A NOS AMIS LES ANIMAUX

- Animal perdu ou trouvé :
- . identifié : site www.i-cad.fr (espace détenteur) ou e.mail contact@i-cad.fr (mettre en objet : URGENT
- ANIMAL PERDU) ou tel 08 10 778 778 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30)
  - . non identifié : site www.filalapat.fr (ou via application gratuite), Facebook, etc.
- Animal maltraité :01 39 49 18 18 (Fondation assistance aux animaux), SPA (la plus proche), etc. Pour les équidés (chevaux, ânes...) : 01 69 19 72 24
- Oiseau blessé ou tombé du nid : 01 53 58 58 35 (Lique protection des oiseaux)

Page 15 Bulletin n° 50

### L'mot d'la Val'rine apeu du Glaud'

L'moué d'janvier, le Glaud vous avot dit qu'éto l'daré co qu'vous lysin ses conneries. L'moué d'avril, el étot r'veni à cause du corno à virus qui l'avo obligi à gédjer son poste mais o l'avot dit qué songeo qu'étot vrament le daré co.

Et ce co, y'est vrai, o l'a r'beilli son d'vanté!

Pou le mot du bulletin, o l'a beilli à la Val'rine mais y'est qu'men si o l'étot tauje un bout aveu nous parc'qu'o reguèdje si y'est tout bon avant qu'on vous y'écrive.

Y'est pas facile de fare pareil qu'l'Glaud!

Y'est pas facile non pu d'prendre le manche pou s'occuper de la commune aveu tout ce qui faut fare pou pas choper c'virus, nous, peu les "coupains"! Y'est d'ailleurs pou ça que vous seutes pu autorisé à v'ni au conseil municipal pou le moment apeu qu'nous, dans les réunions, on tint presque toute la salle Serge Bugaud pou éte surs de pas se craichi d'sus!

Y'est qu'men çan! Vaut mieux essayer d'en rire un bout!

En attendant que ce corno à virus foute le camp, il faut continuer à fare attention pou soué

apeu pou les autres.



ıne et bonı les autres.

Au mois de janvier, le Glaud vous avait dit que c'était la dernière fois que vous lisies ses conneries. Au mois d'avril, il était revenu à cause du fonconsvirus qui l'avait obligé à garder son poste mais il avait dit qu'il pensait que c'était vraiment la dernière fois. Et cette fois, c'est vrai, il la val'rine mais c'est comme s'il était encore un peu avec nous parce qu'il regarde si tout est correct avant faire pour ne pas attraper ce virus, nous et les "copains". C'est d'ailleurs pour de peu avec nous parce qu'il regarde si tout est correct avant faire pour ne pas attraper ce virus, nous et les "copains". C'est d'ailleurs pour cela que vous n'étes plus autorisé à venir assister au conseil municipal pour le moment et que nous, lors des réunions, on occupe pratiquement toute la salle BUGAUD pour être certains de ne pas se cracher dessus i C'est comme ça i Vaut mieux essayer d'en rire un peu i En attendant que ce coronavirus " foute le camp", il faut continuer à laire attention pour soi-

Page 16 Bulletin n° 50

## A vos agendas

Ce calendrier pourra être modifié selon l'évolution de la situation sanitaire.

01/09 : Rentrée scolaire École primaire

21/09: Belote Club au fil des ans

22/10: Audition DRIGON

31/10 : Soirée A&L

11/11: Cérémonie du 11 novembre 8h45 OSLON

14/11: Loto Amicale pétanque

16/11: Belote Amicale pétanque & Club au fil des ans

20/11: Soirée sans télé Municipalité

27/11: Don du Sang Amicale de ST MARCEL

12/12 : Concert de Noël AMC DRIGON

17/12 : Concert Chorale Martine DUPLAA

09/01: Repas « cochon à l'ancienne » CCAS

### État civil

**Décès :** Mme GRILLOT née COURLET Renée le 23 mars

Mme PERRIN Danièle le 27 avril

M BERT Jean Paul le 4 mai

M GAUDILLERE André le 7 juin

M BRUSSON André le 9 juin

Naissances : DJOUDI Louisa née le 7 mai

LAGORGETTE Sydney née le 29 mai

GAUDET Nathan né le 26 juin

CAMUS Mya née le 29 juin



Elal Civii

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la m	airie
×	

X
Nom, Prénom (facultatif)